



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement n'a de cesse de remettre en cause les services publics, les systèmes de solidarités, la justice sociale... Il multiplie les atteintes aux droits et aux libertés allant jusqu'à stigmatiser des catégories entières de population. Cette situation engendre un climat malsain à cette rentrée et met en danger la République.

C'est également à cette rentrée que débute l'examen de la « réforme » des retraites à l'Assemblée Nationale. Les mesures qui seront examinées à partir du 7 septembre sont porteuses de reculs sociaux et font porter l'essentiel des « efforts » sur les salariés, les femmes et les jeunes. Elles ne règlent en rien la question de la pérennité et du financement équitable du système de retraite. **Le SNUipp-FSU engage toute la profession à faire du 7 septembre une grande journée de grève et de manifestations** pour exiger d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat.

C'est dans ce contexte que se déroule la rentrée scolaire où l'école fait l'objet à nouveau de changements profonds qui s'accompagnent d'une volonté du gouvernement de réduire les coûts en renonçant aux ambitions d'une école républicaine soucieuse d'offrir les mêmes chances de réussite à tous. Les décisions ministérielles au niveau budgétaire et leurs déclinaisons sur notre département créent une situation extrêmement préoccupante à cette rentrée. Celle-ci se caractérise par une nette dégradation des conditions de fonctionnement des écoles et par une formation des enseignants sacrifiée :

1) Pour la seconde année consécutive, le taux d'encadrement P/E (nombre d'enseignants devant 100 élèves) est en recul dans notre département. Cela constitue une tendance alarmante pour les écoles du Val d'Oise qui vont fonctionner globalement avec des effectifs plus importants et avec des moyens d'enseignement et d'accompagnement réduits...

2) Les moyens de l'aide spécialisée (RASED) sont réduits notablement et font l'objet d'une véritable stratégie d'asphyxie. Alors qu'un grand nombre de postes sont vacants, très peu de départs en formation sont programmés et des incertitudes importantes continuent de peser sur l'avenir de ces postes. Compte tenu des conditions de rentrée, nous nous interrogeons sur le maintien de la formation accordée, chaque début d'année, aux faisant-fonction.

3) La scolarisation des moins de trois ans est en chute libre : le taux de scolarisation dans le val d'Oise passe de 25,4% en 2001 à 3% en 2010.

4) Cette rentrée est résolument empreinte de la mise en oeuvre de la « réforme » de la formation des enseignants. Pour tous les lauréats au concours de recrutement, c'est une rentrée brutale dans le métier d'enseignant. Certes, le ministère a concédé une période de deux mois en présence d'enseignants expérimentés, mais le temps consacré à la formation englobera les premières semaines de l'année... laissant fort peu à des formations complémentaires. Autrement dit, le lancement de cette réforme, qui devait améliorer la formation des enseignants, laisse un goût amer. Nous serons aux côtés de nos jeunes collègues et des équipes qui les accueillent dans les écoles, pour faire de cette année particulière une année qui profite aux élèves comme à leurs enseignants, mais encore une année qui fasse évoluer la formation et le métier.

Le SNUipp est intervenu à plusieurs reprises sur la situation des IMF, qui comparativement aux autres départements doivent assurer le suivi d'un nombre important de stagiaires. Quelles dispositions seront engagées sur le Val d'Oise pour renforcer les moyens de suivi et d'accompagnement cette année ? (Poste d'appui)

Nous rappelons l'importance d'une formation de formateur (Réforme des masters, nouveaux PEIMF, harmonisation des pratiques au niveau départemental, ...) et la nécessité

par conséquent de dégager du temps et des moyens pour permettre sa réalisation dans des conditions satisfaisantes, inscrite dans le service de maître-formateur.

Nous rappelons également le rôle essentiel des PEIMF dans la formation initiale. Nous demandons que les PEIMF puissent recevoir des stagiaires M1 et M2 dans leurs classes et puissent intervenir sur les préparations et bilans de stage des M1 et M2. Nous demandons à connaître l'état d'avancement dans l'élaboration de la convention Rectorat/UCP pour définir les modalités de services et d'intervention des MF en M1 et M2.

Pour nous il est essentiel que ce volet des missions des MF soit intégré et défini au plus vite

En lien avec la formation initiale et les choix budgétaires imposés par le gouvernement, la formation continue va être réduite notablement.

5) Enfin, dernière nouveauté à cette rentrée, plusieurs emplois d'EVS vont être supprimés. Ces personnels déjà précaires, sont renvoyés brutalement au chômage. Outre la perte d'emploi, souvent dramatique, pour les personnels concernés, ce sont autant d'écoles privées soudainement d'aide à la direction d'école, au moment où les tâches administratives sont particulièrement lourdes. Le ministère lui-même, par la création de ces emplois, avait reconnu la nécessité d'améliorer le fonctionnement des écoles et de fournir aux directrices et directeurs d'école une aide pour leurs missions.

Le SNUipp en appelle au ministre pour l'annulation de ces mesures. Il réaffirme sa demande d'une vraie reconnaissance de ces emplois par la création de postes pérennes et statutaires.

**Cette liste non exhaustive de nouvelles régressions à cette rentrée accentue les difficultés des écoles et développe une tendance alarmante pour un département marqué par de fortes disparités comme le Val d'Oise.**

De plus, notre ministre confirme la décision de supprimer 16.000 postes dans l'Education à la rentrée 2011. Alors que les effectifs sont toujours en augmentation dans les écoles, nul doute que ces suppressions se traduiront par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour nos élèves.

En avril dernier, la divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Au début de l'été, le ministère a également de nouveau mis en danger le fonctionnement de mouvements pédagogiques et de certaines associations en réduisant les moyens accordés.

**C'est un nouvel appauvrissement des ambitions éducatives de notre pays, mettant en jeu la réussite des élèves, notamment celle des plus fragiles qui risquent d'être les premières victimes de ces choix budgétaires. La lutte contre les inégalités scolaires nécessite de faire de l'Education une priorité.**